



# Arzier-Le Muids

## Info

N° 159 – NOVEMBRE 2018  
Édité par la Municipalité

## Agenda

<b>Fenêtres de l'Avent</b> Voir calendrier	<b>Du 1er au 24 décembre</b>
<b>Distribution des sapins de Noël</b> (sur commande uniquement) 13 h 00 à 17 h 00, Déchetterie communale	<b>Samedi 1er décembre</b>
<b>Conseil communal</b> 19 h 00, Salle du Conseil communal, Arzier	<b>Lundi 3 décembre</b>
<b>Visite de la Municipalité aux personnes âgées de 80 ans et plus</b> 9 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 17 h 00	<b>Judi 6 décembre</b>
<b>Téléthon</b> Dès 10 h 30, buvette, vente et animations Dès 19 h 00, raclette et karaoké Caserne des Pompiers, St-Cergue	<b>Samedi 8 décembre</b>
<b>Contes et Fenêtre de l'Avent</b> 18 h 30 à 20 h 30, Bibliothèque communale, CCM, Arzier	<b>Vendredi 14 décembre</b>
<b>Noël villageois</b> 20 h 00, CCS, Arzier	<b>Judi 20 décembre</b>
<b>Feu des sapins</b> 15 h 00 à 17 h 00, Déchetterie communale	<b>Samedi 5 janvier</b>
<b>Bal du Petit Nouvel An</b> 21 h 00, CCS, Arzier Org. Société de Développement	<b>Samedi 12 janvier</b>

## EDITORIAL

**Noël 2018 approche et nous voici déjà à la moitié de la législature.**

Deux ans et demi que votre nouvelle Municipalité a prêté serment et qu'elle s'investit pour notre Commune. Nous avons sauvé un service postal et un jardin d'enfant en les reprenant pour le compte de la Commune, trouvé de nouveaux tenanciers pour notre auberge, finalisé le dossier de l'école intercommunale, maintenu notre patrimoine en entretenant 2 chalets d'alpage, soutenu la création de nouvelles associations (les Brenards, le Jardin Malin) en mettant à disposition des lieux, renforcé le service des constructions, etc..

Nous avons évidemment encore beaucoup de projets pour l'avenir, tels que sécuriser l'approvisionnement en eau, équilibrer le compte de la déchetterie, développer notre efficacité administrative, poursuivre l'entretien nos routes, réaliser le carrefour de la gare d'Arzier, trouver une solution pour un préau couvert au CCS, poursuivre la mise en séparatif de notre Commune, continuer à soutenir sans relâche nos sociétés villageoises, qui sont le cœur même de notre vie communale.

Ce qui compte pour nous est la qualité de vie dans nos villages, que le bien-être collectif de nos citoyens s'améliore encore et encore. C'est avec nos moyens de miliciens, je le rappelle, que nous œuvrons jour après jour dans ce but.

Il est évident que certains projets divisent notre Commune, c'est le cas pour le Centre scolaire intercommunal prévu à Le Muids, ou encore la rue du Village à Arzier, pour ne citer que ces deux. Je vous assure que dans chacun de ces dossiers nous nous efforçons de répondre aux attentes fixées par le conseil communal tout en tenant compte des avis contraires et des diverses contraintes liées aux projets.

Nous sommes conscients que certains dossiers amènent ceux dont les avis divergent à se mobiliser, à entreprendre des démarches pour faire entendre leurs arguments. C'est bien là l'essence même de notre démocratie, chacun peut et doit s'exprimer librement. Une pétition crée des liens entre les habitants, cela prouve l'intérêt pour son village et le fait vivre.

Mais d'autres actions, plus individuelles, qui mènent à la fermeture d'une épicerie et donc une diminution du bien-être collectif sont bien décourageantes parfois.

Louise Schweizer, Syndique

### Administration communale

Fermeture pendant les fêtes de fin d'année:  
**du vendredi 21 décembre 2018 dès 11 h 30**  
**au jeudi 3 janvier 2019 à 7 h 30**

### Agence postale

Fermeture pendant les fêtes de fin d'année:  
**24-25-26 décembre 2018**  
**31 décembre 2018**  
**1er & 2 janvier 2019**

### Déchetterie communale

Fermeture pendant les fêtes de fin d'année:  
**Mercredi 2 janvier 2019**

*La Municipalité et  
le personnel communal  
vous souhaitent de lumineuses  
Fêtes de fin d'année !*

## Conseil communal du 10 septembre 2018

### Préavis municipal n° 11/2018:

Demande de crédit de CHF 72'500.– pour l'achat d'une chargeuse destinée à la déchetterie et aux services communaux  
- **Accepté avec amendement**

### Préavis municipal n°12/2018:

Arrêté d'imposition communal pour l'année 2019  
- **Accepté**

## Conseil communal du 19 novembre 2018

### Préavis municipal n° 13/2018:

Demande de crédit de CHF 623'100.– TTC pour la construction du puits de captage des Cotaux

### Préavis municipal n°14/2018:

Demande de crédit de CHF 624'500.– TTC concernant le réseau de distribution d'eau et d'égouts au chemin des Granges

### Préavis municipal n°15/2018:

Demande de crédit de CHF 409'800.– TTC concernant le remplacement de la conduite route de Bassins—chemin de la Grange et la réfection des collecteurs EU/EC au chemin de la Grange

## Conseil communal du 3 décembre 2018

### Préavis municipal n° 16/2018:

Budget 2019

### Préavis municipal n° 17/2018:

Adoption du règlement communal sur l'acquisition de la bourgeoisie

## Service de déneigement

La Municipalité souhaite rappeler aux automobilistes qu'ils sont tenus d'équiper leur véhicule en conséquence et d'adapter leur vitesse lors de la période hivernale. De plus, ils ne laisseront pas leur véhicule sur des places de parc ou des voies publiques s'ils peuvent prévoir que l'enlèvement de la neige en serait gêné.

La Municipalité décline toute responsabilité pour des dégâts qui pourraient être occasionnés à des véhicules par les engins de déneigement, de salage, par les amas de neige provoqués par le passage du chasse-neige.

Il est strictement interdit de déverser la neige sur la voie publique.

Le personnel du service hivernal fait son possible selon les conditions météorologiques afin que les accès communaux soient dégagés.



## Déchetterie communale

**Horaire d'hiver  
du 1er novembre au 31 mars**

Mercredi : 14 h 00 à 18 h 00

Vendredi: 14 h 00 à 18 h 00

Samedi: 13 h 00 à 17 h 00



## Légalisation signature

Nous vous rappelons que vous devez vous adresser **directement à un notaire** pour:

- la légalisation de signature
- les copies conformes
- les autorisations parentales concernant un mineur voyageant sans leur représentant légal

**Ni la police, ni le contrôle des habitants, ni les juges de paix ne sont compétents pour légaliser une signature.**

<https://www.vd.ch/themes/justice/la-justice-civile/legalisation-dune-signature/>

## Bibliothèque communale

Chères lectrices, chers lecteurs,

Après plus de vingt ans sans changement de tarifs, nous augmentons la cotisation annuelle ; ceci afin de couvrir le coût des livres neufs de plus en plus nombreux dans nos rayons ainsi que les frais pour l'organisation des animations et manifestations naissantes au fil des dernières années.

**Dès janvier 2019, celle-ci s'élèvera à 10 francs.**



Le coût de l'inscription (10 francs) reste inchangé.  
Nous vous remercions de vous montrer si fidèles  
à notre petit coin de bibliothèque.

Nous nous réjouissons de pouvoir vous y accueillir  
et de vous divertir au fil des semaines !

Vos bibliothécaires  
Isabelle et Mireille

Nous en profitons pour vous rappeler nos horaires au CCM

Lu 15h00 – 18h30

Ma 15h00 – 18h30

Je 15h00 – 18h30



## Police des constructions

**Dès le 1er novembre 2018**, la police des constructions a déménagé au Centre Communal d'Entretien (CCE), Route des Montagnes 2, Arzier. Pour toutes questions, dépôt de dossier ou demande de rendez-vous relatives à ce service, nous vous remercions de bien vouloir les contacter directement au 022 / 366 87 81 ou par e-mail à : **constructions@arzier.ch**.

Pour rappel, les enquêtes en cours sont affichées aux piliers publics d'Arzier et de Le Muids ainsi que publiées sur **www.arzier.ch / Pilier public / Enquêtes communales en cours**.

Les dossiers à l'enquête sont toujours consultables à l'Administration communale pendant les heures d'ouverture soit du lundi au vendredi de 7 h 30 à 11 h 30 et le lundi de 17 h 00 à 19 h 00. Le lundi soir, une permanence est assurée pour les questions sur les dossiers de constructions.



**Carte journalière CFF  
CHF 45.-**

**Disponibilité: www.arzier.ch**

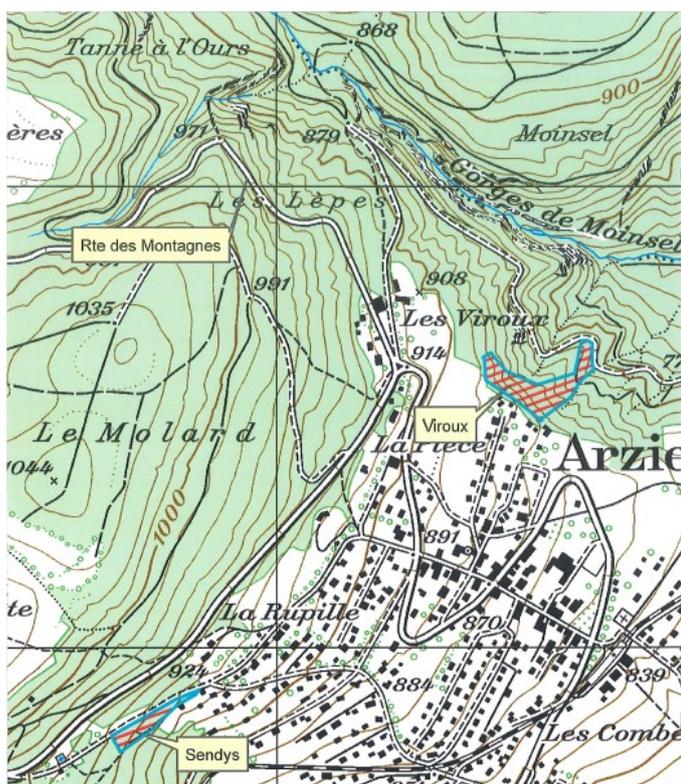
**Réservation: 022 / 366 87 87**



En vertu de l'arrêté adopté par le Conseil d'Etat, en vigueur dès le 7 décembre 2005, sur la destruction des nids de chenilles processionnaires du pin, les propriétaires, locataires, usufruitiers, fermiers ou exploitants de fonds portant des pins ou des cèdres atteints par les chenilles sont tenus de détruire les nids ou d'installer des pièges écologiques dès l'apparition des nids et ce **jusqu'au 30 janvier 2019**. Le champs d'application de l'arrêté concerne les endroits destinés à l'accueil public, notamment les places publiques, les places de jeux, les piscines, les cours d'écoles, les jardins et les parcs.

Une information générale sur les chenilles processionnaires du pin et les moyens de lutte et à disposition sur: [www.vd.ch/chenilles-processionnaires/](http://www.vd.ch/chenilles-processionnaires/)

Pour tous renseignements complémentaires: Service forestier au 022 / 366 87 78



### Chantiers Forestiers - Hiver 2018-2019

Durant l'hiver 2018-2019, le service des forêts d'Arzier-Le Muids va réaliser plusieurs coupes dans les forêts proches du village d'Arzier. Trois chantiers sont prévus afin de rajeunir la forêt. Il s'agit de simples travaux d'entretien forestier périodique.

Ainsi, **la route des Sendys (partie supérieure) et le chemin pédestre, tout comme la route des Montagnes** seront fermés temporairement (piétons et véhicules) pour favoriser le travail des forestiers-bûcherons et assurer leur sécurité. **Du côté des Viroux**, juste le bruit en journée devrait venir perturber la quiétude du quartier.

Nous nous efforcerons de réduire les nuisances au minimum afin que chacun puisse vivre normalement. Aucun travail ne devrait débuter avant 08h00 le matin. Dans la mesure du possible (selon la météo), nous éviterons toute activité durant les vacances scolaires.

En contrepartie, nous demandons aux riverains ainsi qu'à tous les curieux de bien vouloir se conformer à la signalisation en place.

A disposition pour tout complément d'information.  
Service des Forêt – Arzier-Le Muids



## Emondage des haies et élagage des arbres

La Municipalité rappelle qu'en bordure des routes et chemins publics, les haies doivent être émondées et les arbres élagués, selon les art. 8 et 10 du règlement d'application du 19 janvier 1994, de la loi du 10 décembre 1991 sur les routes.

- **Emondage des haies:**
  - ⇒ à la limite de la propriété
  - ⇒ à une hauteur maximale de 0.60 m lorsque la visibilité doit être maintenue et de 2 m dans les autres cas
- **Elagage des arbres:**
  - ⇒ au bord des chaussées: à 5 m de hauteur et à 1 m à l'extérieur
  - ⇒ au bord des trottoirs : à 2.50 m de hauteur et à la limite de la propriété

Les propriétaires fonciers et fermiers sont invités à exécuter ce travail faute de quoi ils seront dénoncés par la Municipalité et cette tâche sera exécutée d'office et aux frais des propriétaires selon art. 15 du règlement précité. **Les dispositions de la loi à ce sujet sont applicables toute l'année.**

## *Y étiez-vous à la sortie des retraités ?*

Chaque année, la Municipalité a le plaisir d'inviter les retraités. Pour cette « escapade fribourgeoise », 378 personnes ont été invitées, et 62 personnes se sont inscrites.

Mardi 11 septembre 2018, départ pour Fribourg ! Magnifique ville, visitée en petit train ainsi qu'une visite guidée du Musée Cardinal et pour accompagner cela, le repas typiquement fribourgeois qui a ravi les papilles de chacun !



**Salut les jeunes de la commune !**

**J'ai le projet de recréer la Jeunesse d'Arzier-Le Muids. Si t'es motivé, et prêt à t'investir à fond dans ce projet, je te laisse me contacter au 079 / 331 16 06 ou par mail à : [vauchercyril@gmail.com](mailto:vauchercyril@gmail.com).**



**FONDUE CHINOISE**

250gr de viande + 1 Sorbet arrosé

CHF 29.-

Tous les 1er et 3ème Mercredi de chaque mois

SUR RÉSERVATION AU 022 366 19 42



**LES HÛÎTRES SONT LÀ !**

**FINE DE CLAIRE MARENNES-OLÉRON BULOTS**

TOUT LE MOIS DE DÉCEMBRE, VENEZ DÉGÛSTER NOTRE SÉLECTION DE COQUILLAGES.



PENSEZ À COMMANDER VOTRE FOIE GRAS POUR LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

100 GRAMMES: CHF 23.-

\* COMMANDES POSSIBLES JUSQU'AU 15 DÉCEMBRE

Tous les 2ème & 4ème mercredi de chaque mois

**1kg de Moules, Frites + 1 Sorbet arrosé**

CHF 25.-



**L'UNION AUBERGE**

Route de St Cergue 9 - 1273 Arzier - Le Muids  
SUR RÉSERVATION AU 022 366 19 42

## PETITES ANNONCES

### La Petite Epicerie à Arzier

Rue du Village 8b - Arzier

022 / 366 77 48

**Lundi, mardi, jeudi et vendredi:**

7 h 00 à 13 h 00 et 15 h 00 à 19 h 00

**Mercredi:**

7 h 00 à 12 h 00 et 16 h 00 à 19 h 00

**Samedi:**

7 h 00 à 13 h 00 et 14 h 00 à 17 h 00

**Dimanche:**

7 h 00 à 13 h 00

Pour les fêtes de fin d'année, n'oubliez pas de commander vos viandes, volailles, plat de charcuterie, fromage ou bûche de Noël !

La patinoire de St-Cergue est ouverte!!!

Patins en locations sur place  
[www.st-cergue-tourisme.ch](http://www.st-cergue-tourisme.ch)

## Son'inspire

De « juste envie de chanter » au coaching professionnel

Cours de chant – pose de voix

Tous styles, tous niveaux, cours réguliers, évaluation, coaching vocal.

Coordination respiratoire MDH

Pour le confort de sa voix dans le cadre du cours de chant.  
Pour être plus à l'aise dans sa respiration en général et/ou à l'effort.

Éveillez votre propre pouvoir de guérison...

... par le corps avec «le toucher thérapeutique»

Permet de cheminer vers son propre pouvoir guérisseur et créateur, de lâcher prise en digérant le passé pour mieux s'incarner dans le présent.

... par le son avec «la voix souche»

C'est l'expression chantée de notre âme. Elle est la manifestation vibratoire de la puissance de vie qui pétillie en nous. Aucune expérience en chant n'est demandée, juste oser sa voix, vibrer sa vie.

Lundi et jeudi à Arzier-Le Muids, ch. des Philosophes 29

Tous les prix et autres informations sur le site et n'hésitez pas à me contacter, je répondrai avec joie à toutes vos questions.  
Aline Isoard : 078 785 61 78, anouchkasumi@yahoo.fr

[www.son-inspire.ch](http://www.son-inspire.ch)

### «Aller à la messe avec mon enfant»

Rencontres parents et enfants de 3 à 6 ans - Liturgie de la Parole avec Béatrice Puton

- 8 décembre 2018 à 17h00 dans la salle des sociétés, Vallon, St-Cergue.

- 26 janvier 2019 à 17h00 dans la grande salle de l'ancienne poste de St-Cergue.

- 23 mars 2019 à 17h00 dans la grande salle de l'ancienne poste de St-Cergue.

- 25 mai 2019 à 17h00 dans la grande salle de l'ancienne poste de St-Cergue.

Les rencontres sont sans inscription, gratuites, ont lieu le samedi pendant une heure et sont suivies d'une messe à la chapelle de Saint-Cergue.

Contact : [beatrice.puton@gmail.com](mailto:beatrice.puton@gmail.com) ou  
Tél : 078 / 209 89 01



Atelier UniVerre  
Ch. de la Bergerie 11  
1273 Arzier

[www.atelier-univerre.ch](http://www.atelier-univerre.ch)

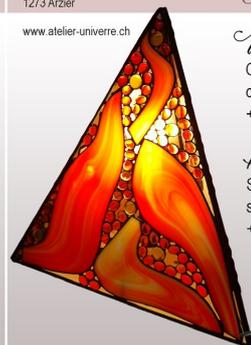
*A l'atelier Uni Verre*  
Cours et Vente

*Verre Tiffany*

Catherine Hervé  
[catherine@atelier-univerre.ch](mailto:catherine@atelier-univerre.ch)  
+41 79 / 281 06 78

*Pertes au chalumeau*

Sylviane Speiser  
[sylviane@atelier-univerre.ch](mailto:sylviane@atelier-univerre.ch)  
+41 79 / 359 52 22



# MANIFESTATIONS

Info  
Arzier-Le Muids

## Noël villageois / Fenêtre de l'Avent

La Municipalité invite toute la population à fêter ensemble et de manière conviviale la fête de Noël le **jeudi 20 décembre 2018 à 20 h 00** au Centre Communal et Scolaire d'Arzier.

Les élèves de l'école d'Arzier, accompagnés de leurs enseignants, présenteront un spectacle de chants et poésies. Vin chaud, soupe aux légumes et pâtisseries vous seront proposés !  
**Ne ratez pas le Père Noël, qui devrait venir apporter un petit présent aux enfants....**

Nous vous convions à notre traditionnelle  
Fenêtre de l'Avent

**Le vendredi 14 décembre 2018 de 18h30 à 20h30**  
à la bibliothèque d'Arzier-Le Muids (CCM)

Contes d'hiver, vin chaud et gourmandises maison seront de la partie. Nous espérons vous voir nombreux à cette occasion.

Vos bibliothécaires.

## Distribution des sapins de Noël

Uniquement les personnes **ayant passé commande** sont invitées à venir choisir leur sapin de Noël (sapin Nordmann CHF 30.00 à payer sur place).

**le samedi**  
**1er décembre 2018**  
**de 13 h 00 à 17 h 00**  
à la déchetterie  
communale

\* \* \* \*

A cette occasion,  
le club des aînés  
« Soleil d'Automne »  
offrira  
un verre de vin chaud.

L'association PAA et les Pompiers de St-Cergue SDIS Nyon Dôle vous présentent:

**TELETHON** 

**Samedi 8 décembre 2018**  
Caserne des Pompiers  
4 Place Sy-Vieuxville  
1264 St-Cergue

**Programme:**  
10:30 Ouverture buvette et vente  
14:00 Démonstration JSP  
(Jeunes Sapeurs Pompiers)  
dès 18:00 Soirée Raquette  
dès 21:00 Grand Karoké

**Animations:**  
Buvette et petite restauration  
Maquillages enfants  
Vente de sapins et peluches  
Tombola  
et plein d'autres surprises

Infos à: [comite.telethon.stcergue@gmail.com](mailto:comite.telethon.stcergue@gmail.com)  
<https://www.facebook.com/telethondeStCergue/>



**Messe des familles**  
célébrée à la lueur des bougies

Accueil des enfants de 3-7 ans dès 17h00  
Salle des sociétés au Vallon, St Cergue

**Samedi**  
**8 décembre 2018**  
**18h00**

Chapelle  
catholique  
de St-Cergue

suivie d'un apéritif



## Feu des sapins de Noël

Après les fêtes de Noël, la Municipalité a le plaisir de vous inviter à amener votre sapin le **samedi 5 janvier 2019 de 15 h 00 à 17 h 00** à la déchetterie communale

A cette occasion, nous partagerons la Couronne des Rois avec un verre de vin chaud !

# Fenêtres de l'Avent

Chaque jour, une nouvelle Fenêtre s'illuminera de 17 h 30 à 22 h 00.

**Allez découvrir les fenêtres décorées de nos villages afin de passer un moment convivial « sur le pas de la porte » de 18 h 30 à 20 h 30.** Un grand MERCI aux participants !

Vous permettez des rencontres conviviales entre voisins et habitants de nos villages lors de cette période de l'Avent !

**1er décembre:**

Association Jardin Malin, Pré-Rillet, Le Muids

**2 décembre:**

Monique et Raymond Jaquet, Rue des Jordils 3, Le Muids

**3 décembre:**

Paroisse protestante, Temple d'Arzier, Rue du Village 28, Arzier

**4 décembre:**

Antoinette et Roger Baudat, Chemin Pré-de-la-Cure 9, Arzier

**5 décembre:**

Cantine communale, Salle du Conseil, Rue du Village 22, Arzier

**6 décembre:**

Association CALM, Route des Montagnes 1, Arzier

**7 décembre:**

Famille König, Chemin du Champ du Coq 3, Arzier

**8 décembre:**

Familles Hinder et Zehnder, Rue des Jordils 16, Le Muids

**9 décembre:**

Famille Burbidge, Chemin des Granges 13, Arzier

**10 décembre:**

Famille Roy, Chemin Pré-de-la-Cure 4, Arzier

**11 décembre:**

Quartier des Viroux, Arzier

**12 décembre:**

Famille Dropmann, Rue des Jordils 18, Le Muids

**13 décembre: (\*)**

Famille Beck, Route des Sendys 21, Arzier

**14 décembre:**

Bibliothèque communale, CCM, Rue du Village 30, Arzier

**15 décembre:**

Famille Simon-Vermot, Rue du Village 12, Arzier

**16 décembre:**

Famille Waterman Goulet, Chemin Prés-du-Marguiller 25, Arzier

**17 décembre:**

Famille Rohrer Belarmino da Silva, Route de Saint-Cergue 1, Arzier

**18 décembre:**

Famille Zwygart, Chemin Prés-du-Marguiller 30, Arzier

**19 décembre:**

Les Chœurs de l'Amitié, Collège, Rue des Jordils 2, Le Muids

**20 décembre:**

Noël villageois, CCS, Chemin Pré-Morlot 3, Arzier

**21 décembre:**

Madame Toukalek et Monsieur Muslic, Chemin du Tunnel 1, Arzier

**22 décembre:**

Pesk Ebrel, Nathalie Gay, Chemin Prés-du-Marguiller 16, Arzier

**23 décembre:**

Famille Dillion-Cussonneau, Chemin des Biches 9b, Le Muids

**24 décembre:**

La Petite Epicerie, Rue du Village 8b, Arzier

(\*uniquement illuminée de 17 h 30 à 22 h 00 )